



René Pullet

Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant Dix-huit feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES** et **DÉCÈS** de la Commune de *Trilbardou* pendant le cours de l'année 1842.

A Meaux, le *vingt* Décembre mil huit cent quarante-un.

94. 1^{er}

René Pullet
Président

Madame
Alexandre
Debenquois

Le mil huit cent quarante deux, le deux Janvier, sieur Pierre de Saint, docteur en droit, officier public de la Commune de Trilbardou, est comparu à son office public de l'état civil, et accompagné de son manouvrier domicilié à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né à Trilbardou, aujourd'hui à cinq heures du matin, de son légitime mariage avec Marie Françoise Elisabeth L'Égal, de femme âgée de trente sept ans, auquel enfant il

Demourant à Gribardou, lequel nous a
 présenté un enfant du Sexe Masculin
 né à Gribardou, au jourd'hui à neuf heures
 du matin, de Legitime mariage de Sieur
 Gostin, Louis Jean, age de cinquante deux ans,
 le maritime demourant à Gribardou, & de
 Marie de 21. ans, d'origine de Gribardou, sagement
 de Louis Perrinelle, sa femme, age de vingt
 trois ans, auquel enfant il nous a déclaré
 avoir le patronyme de Auguste Adolphe,
 lesdits presentement de declaration avec un
 acte fait en presence des sieurs Alexandre
 Etienne Peradoul, age de cinquante sept
 ans, fonctionnaire; et Marie Jean Peradoul
 de Gribardou, age de trente ans, marieur
 tous deux leuins bourgeois, demourant à
 Gribardou, lesquels ont, ainsi que ledit sieur
 Perrinelle, déclaré, signé avec nous le
 present acte, apres lecture faite.

Peradoul
 M. J. J. M. J.

N. S.
 Naissance
 de Louis
 Emile
 Peradoul

Au millieu cent quarante deux, le Sieur
 Peradoul, bourgeois de Gribardou, demourant
 au lieu de la Compagnie de Gribardou, officier
 public de Gribardou, en son domicile au lieu
 de Gribardou, au lieu de Gribardou, age de trente ans,
 nous a déclaré, ainsi que ledit sieur
 Peradoul, demourant à la maison de la
 Compagnie de Gribardou, lequel nous a
 présenté un enfant du Sexe Masculin,
 né à la dite maison de la Compagnie, le cinq
 present mois, à trois heures du soir, de
 son legitime mariage avec Marie
 Alexandrine Peradoul, sa femme, age de
 vingt six ans, auquel enfant il nous a



déclaré demourant au lieu de Gribardou
 Emile, lesdits presentement a déclaré
 avoir été fait en presence des Sieurs
 Alexandre Etienne Peradoul, age de
 cinquante sept ans, fonctionnaire, Jean Marie
 Peradoul, age de quarante trois ans, marieur
 tous deux leuins bourgeois demourant à
 Gribardou, lesquels ont, ainsi que le père de
 l'enfant, signé avec nous le present acte, apres
 lecture faite.

Peradoul
 Peradoul
 Peradoul

N. S.
 Au millieu cent quarante deux, le Sieur
 Peradoul, bourgeois de Gribardou, demourant
 au lieu de la Compagnie de Gribardou, officier
 public de Gribardou, en son domicile au lieu
 de Gribardou, au lieu de Gribardou, age de
 vingt deux ans, bourgeois, demourant à Gribardou,
 lequel nous a déclaré que Marie Peradoul
 sa femme, age de vingt trois ans, est accouchée
 à Gribardou, au lieu de Gribardou, au jourd'hui à
 cinq heures du soir, d'un enfant du Sexe
 Masculin, qui nous a été presentement
 déclaré, lesdits declaration a été faite en presence des
 sieurs Alexandre Etienne Peradoul, age de
 cinquante sept ans, fonctionnaire, Jean Marie
 Peradoul, age de quarante trois ans,
 marieur tous deux leuins bourgeois demourant
 à Gribardou, lesquels ont, ainsi que le père de
 l'enfant, signé avec nous le present acte, apres
 lecture faite.

Peradoul
 Peradoul
 Peradoul

N.º 4.

Naissance
de Pierre
Sebastien
Canon

L'An mil huit cent quarante deux, le vingt
trois février quatre heures du soir, devant Messieurs
Notaire de la Communne de Grilbardeun, officier
public de l'Etat civil, est comparu le Sieur
Canon Henri Sebastien, age de vingt deux
ans, lequel demourant à Grilbardeun, tenant
aupres de present son logement de Grace Maresculin
nié à Grilbardeun, aujourd'hui à sept heures
du matin de son legitime Mariage avec
Grace Dubou de launay, age de vingt deux
ans, lequel luy est venue à dechez de son
la premeux de Pierre Sebastien
lesdites presentations et declarations sont
ete faites en presence des Sieurs Charles
Nicolas Rabou age de cinquante trois ans
mariecurier, et Alexandre Etchevira
prebostal, age de cinquante sept ans,
publistaires, tous deux demourant
demeurant à Grilbardeun, lesquels ont, ainsi
que le père de l'enfant, signe avec nous le
present acte, excepté ledit Rabou qui a
declaré ne s'agir d'ecire ni signer le tout
après lecture faite.

Landescalet, P. S. Canon

A. Desjournes

N.º 8.

Naissance
de Auguste
Adolphe
Lefevre
Religieux

L'An mil huit cent quarante deux, le cinq
Mars, six heures de soir, devant Messieurs
Notaire de la Communne de Grilbardeun, officier
public de l'Etat civil, par delegation, est
comparu Monsieur Religieux Lefevre Adolphe
age de trois ans, sans proprieté de biens
communent à Grilbardeun, lequel pour
pretend son logement de Grace Maresculin
nié à Grilbardeun, aujourd'hui à une heure
du matin, de son legitime Mariage avec



dame Lucille Augustina Simon, de femme
age de vingt deux ans, lequel luy est
venue à dechez de son la premeux de
Auguste Adolphe, lesquels presentent
declaration nous ont ete faites en presence
des Sieurs Alexandre Etchevira Prebostal, age
de cinquante sept ans, publistaire, et
Henri Maylouis Notaire, age de trente ans,
gardien, tous deux demourant à Grilbardeun,
lesquels ont, ainsi que le père de l'enfant
signé avec nous le present acte, après lecture
faite.

Landescalet, M. Notaire

A. Desjournes, Religieux

N.º 9.

Deces de
Auguste
Adolphe
Lefevre
Religieux

L'An mil huit cent quarante deux, le huit
Mars, six heures du soir, devant Messieurs
Notaire de la Communne de Grilbardeun, officier
public de l'Etat civil, par delegation, est comparu
les Sieurs Alexandre Etchevira Prebostal,
Lefevre Auguste, age de cinquante sept ans, publistaire, et
Henri Maylouis Notaire, age de trente ans,
gardien, tous deux demourant
demeurant à Grilbardeun, lesquels ont
ete declares que Auguste Adolphe Lefevre
Religieux, age de trois ans, sans proprieté
est à Grilbardeun la com, mais presentement
est de Monsieur Religieux Lefevre Adolphe
proprietaire de Meaul, et de dame Lucille
Augustina Simon, son épouse demourant
ensemble à Grilbardeun, est decedé au
domicile de son père et mère, aujourd'hui

à une heure après midi, ce ont les délégués
arrivés, qu'ils ont lu le présent acte, après lecture faite.

Van der Caal M. Duit

11^e. 10.

Naissance
de Auguste
Eugène
Foucault

Le six mil huit cent quarante deux, le six
Mois, dix heures du soir, devant nous Maire
de la Commune de Cribberden, officier public,
le présent acte est comparu le Sieur Noël
Antoine Van der Caal, âgé de trente trois ans,
marié, demeurant à Cribberden, lequel
nous a présenté un enfant de sexe masculin,
né à Cribberden, aujourd'hui à une heure et
demi du jour, légitime mariage du Sieur Victor
Alexandre, âgé de trente deux ans, homme
libre, demeurant à Sion, au St. Julien
N^o. 2, et de Louise Agnes Cassin, sa femme,
âgée de vingt sept ans, auquel enfant
nous a déclaré depuis le mariage de
Auguste Eugène, lequel est présentement et
déclaré avoir un tel nom en présence
des Sieurs Maires des Eglises Van der Caal,
âge de cinquante et sept ans, instituteur, et
Van der Caal, âgé de vingt trois ans,
marié, demeurant aux deux Terres de Sion
à Cribberden, lesquels ont permis que le présent
acte est lu, et signé avec nous le présent acte,
après lecture faite.

Van der Caal p. un
J. Coedermier
M. Desjardins

11^e. 11.



Naissance
de Victor
Foucault

Le six mil huit cent quarante deux, le six
Mois, cinq heures du soir, devant nous
Maire de la Commune de Cribberden, officier
public de l'Etat civil, est comparu le Sieur Noël
Jean Van der Caal, âgé de trente et un ans, lesdits
demeurant à Cribberden, lequel nous a présenté
un enfant de sexe masculin, né à Cribberden
aujourd'hui à une heure et demi, de son légitime
mariage avec Louise Alexandrine Cassin, sa
femme, âgée de vingt trois ans, auquel enfant il
nous a déclaré avoir le nom de Victor,
le dit enfant est déclaré avoir un tel nom et
fait le mariage des Sieurs Jean Desjardins
et Louise Agnes de quarante cinq ans, instituteur, et
Alexandre Victor Van der Caal, âgé de cinquante
sept ans, instituteur, lors duquel mariage
demeurant à Cribberden, lesquels ont permis que
le présent acte est lu, et signé avec nous le présent
acte, après lecture faite.

Van der Caal Leclerc

Colef

M. Desjardins

11^e. 12.

Naissance
de Victor
Foucault

Le six mil huit cent quarante deux, le six
Mois, sept heures du soir, devant nous Maire
de la Commune de Cribberden, officier public
de l'Etat civil, est comparu le Sieur Noël
Louis Van der Caal, âgé de quarante six ans, marié,
demeurant à Cribberden, lequel nous a présenté
un enfant de sexe masculin, né à Cribberden
aujourd'hui à deux heures du soir, de son
légitime mariage avec Marie Evieine Duteau,
sa femme, âgée de quarante ans, laquelle
enfant il nous a déclaré avoir le nom

ench, un atout de l'epouse, Alexandre
Choudrea, fils d'au, age de cinquante
sept ans, instituteur d'unus aut d'Orléans
ami de l'adit epouse, se tenir qu'elles
tennent mesmes.

D'après, après qu'il lui a été remis
lesdits factes du présent acte, l'ont
signé, avec nous et la praticien contractant
sans que d'autres personnes soient
excepté, la mere de l'epouse qui a
declaré ne s'en soucier signer.

" approuvé en son conseil par le present acte "

E. Chapron S. A. Gormelle
J. Gormelle mora marité
J. Chapron
S. Gormelle S. Gormelle

J. Gormelle
J. Gormelle
J. Gormelle

N. 14.

Naissance
d'Antoine
Lafite
Marin

L'An mil huit cent quatre vingt, le
quatre Mars, en l'année du sieur, de part
maré, Nicolas de la commune de Crilbardou
officier public de l'Etat civil, est intervenu
le sieur Nicolas Marin Jean Pierre, age de
trente quatre ans, marié avec Antoinette
a Crilbardou, lequel nous a présenté un
enfant du sexe féminin, né a Crilbardou
le jour d'hui a deux heures après midi, de
son legitime mariage avec Marguerite
Julie Vermeille, sa femme, âgée de trente
trois ans, à laquelle la femme et nous a
declaré donner le prénom de Antoine
Lafite, lesdits présentés et
d'écriture nous ont été faits en présence



du sieur sieur Philippe Vermeille age de 80
ans, marié avec Marguerite
Alexandre Choudrea, fils d'au, age de
cinq, cent et sept ans, instituteur d'unus aut
tennent mesmes, demourant a Crilbardou
lequel est venu que la mere de l'adit
signé, avec nous le present acte, après lecture
fait.

J. Vermeille
J. Vermeille
J. Vermeille

N. 15.

Naissance
d'Antoine
Lafite
Marin

L'An mil huit cent quatre vingt, le vingt Mars,
l'année du sieur, de part, de la
commune de Crilbardou, officier public de l'Etat
civil, sont intervenus les sieurs Alexandre Choudrea
Fauvelat, age de cinquante sept ans, instituteur,
a Marie Jean Pierre Marin, age de trente quatre
ans, marié avec Antoinette, deux témoins mariés
demourant a Crilbardou, lesquels nous ont déclaré
que Jules Jean Pierre Vermeille, age de quatre ans,
sans profession, se se souvient à la Maternelle
Boule, Commune de Crilbardou, fils de son
epouse Vermeille, Antoinette, née de Marie
Alexandre Marin, son epouse, demourant
ensemble a l'adit Crilbardou, D'ailleurs, est déclaré
aujourd'hui a deux heures de l'après midi, au
Municipal de Crilbardou, se tenir, se ont, les
declaré, signé, avec nous le present acte
après lecture fait.

J. Vermeille
J. Vermeille
J. Vermeille

Mariage
 de Rufine
 Claude Victor
 de Noailles
 Victoire
 Chobert

Le soussigné, âgé de quarante deux ans, le
 soussignée, née de seize et deux ans, tous deux de
 nation, père d'avant nommé Noailles de la
 commission de Gribardou, Répertoire de
 de la Seine et Normande, officier public de
 l'état civil, sont comparus publiquement
 et donne la Noailles Commissionnaire de deux
 Rufine Charles Victor, âgé de vingt ans
 dix mois, époux, né demeurant à Gribardou
 chez son père et mère, fils unique de Pierre
 Victor Rufine, propriétaire et agent
 au Notaire et de Genevieve Noailles
 veuve et, son épouse, demeurant
 ensemble au dit Gribardou, les quels
 présents en personne nous ont déclaré
 consentir au présent mariage d'un grand,
 Le demoiselle Noailles Victoire Chobert,
 âgée de dix sept ans deux mois, époux
 née et demeurant aussi à Gribardou
 chez son père et mère, fille unique de
 Jean Baptiste Chobert, marchand,
 époux de de Victoire Etienne son épouse
 demeurant ensemble au dit Gribardou,
 les quels audit présents en personne
 nous ont déclaré consentir audit
 mariage, d'un grand.

Les quels nous ont fait de procéder
 à la célébration de mariage par proteste
 entre eux et devant la publication ont
 été faite devant la porte de notre
 Noailles Commissionnaire, les Noailles
 quatorze et vingt en l'air présent
 midi et heure de midi.

Aucune opposition n'a été faite
 nous ayant été Signifiés suivant droit
 à leur requête, après avoir lu
 l'acte de toutes les pièces de l'opposition

mentionnés, et de Baptiste Sixte de la
 du Code Civil institué de mariage,
 nous avons donné de ce fait et pour
 et à la future épouse, Vite, valant de
 présente pour mari et pour femme,
 Chacun d'eux ayant signé et séparément
 et affirmativement nous déclarons en vertu
 de la Loi, que le Sieur Rufine Charles
 Victor, et la demoiselle Noailles Victoire
 Chobert, sont un par le mariage.

Nous qui nous sommes faits en présence
 des Sieurs Messrs Roux, Juchet, âgé de
 cinquante deux ans, propriétaire à Noailles,
 demeurant à Caspary, Canton de Lagny
 sur Sarne, Louis de Lagny, del,
 Juchet Alexandre Chobert, âgé de
 cinquante sept ans, instituteur demeurant
 à Gribardou, ami dudit époux, de
 Robert Antoine Alexandre, âgé de
 quarante deux ans, et Grouble, fermier
 à Noailles, âgé de quarante quatre ans, tous
 deux propriétaires à Noailles demeurant
 à Gribardou Canton de Lagny sur
 Noailles, oncles paternels de l'épouse
 en tous quatre, nous nous sommes
 les quels après qu'il ont été fait
 l'acte de mariage, nous avons
 avec nous et le parachever les contractes.

P. N. Rufine et No. V. Chobert

J. J. Rufine, Queniz

J. J. Dubouchet et J. B. Chobert.

J. J. Grouble et J. C. Chobert
 J. J. Grouble et J. C. Chobert

76. 21.

Père de
Josephine
Eugénie Claire
Dormier

Le soussigné, cent quarante deux, le vingt
septième, deux heures après midi, devant
sous le sceau de la Commune de Grilbardou, officier
public de l'état civil, soussigné
les sieurs Alexandre Etienne Poulcaud
âgé de cinquante sept ans, habitant, au
Charler hypothécaire de l'état civil, de
cinquante huit ans, marchand de Roubaix,
tous deux toujours majeur demeurant à
Grilbardou, lesquels deux ont déclaré que
Josephine Eugénie Claire Dormier, âgée de
vingt six ans, soussignée, sans profession,
est à l'original l'épouse légitime de Jean
Baptiste Luyon Dormier, percepteur des
contributions directes, et de son fils Etienne
Poulcaud, son époux, demeurant ensemble
au dit Grilbardou, est décédée au domicile
de son père au mois aujourdhui à deux
heures du matin, et ont déclaré
signé avec nous le présent acte, après
lecture faite.

Ch. Poulcaud

J. Poulcaud

M. Desjardins

76. 22.

Père de
Sebastien
Canon

Le soussigné, cent quarante deux, le vingt
septième, deux heures du matin,
devant sous le sceau de la Commune de
Grilbardou, officier public de l'état civil,
souligné, les sieurs Charles hypothécaire
Poulcaud, âgé de cinquante huit ans,
marchand de Roubaix, et Alexandre Etienne
Poulcaud, âgé de cinquante huit ans,
marchand de Roubaix, tous deux toujours majeur
demeurant à Grilbardou, lesquels deux

ont déclaré que leur Sébastien Canon, âgé
de sept ans, sans profession, est à
Grilbardou, et soussigné, fils de
Sebastien Canon, majeur, et de son épouse
Jeanne, âgée de cinquante huit ans, habitant
au dit Grilbardou, est décédé au domicile de son
père au jour d'hui à deux heures du matin, et ont
déclaré signé avec nous le présent acte,
après lecture faite.

J. Poulcaud

M. Desjardins

76. 23.

Le soussigné, cent quarante deux, le vingt
septième, deux heures de midi, devant
sous le sceau de la Commune de Grilbardou, officier
public de l'état civil, soussigné
les sieurs Alexandre Etienne Poulcaud, âgé
de cinquante huit ans, habitant, au
Charler hypothécaire de l'état civil, de
cinquante huit ans, marchand de Roubaix,
tous deux toujours majeur demeurant à
Grilbardou, lesquels deux ont déclaré que
Lucide Poulcaud, âgé de quatre ans et demi,
sans profession, fils de Joseph Poulcaud
de son épouse Jeanne, demeurant
au dit Grilbardou, est décédé au domicile de son
père au jour d'hui à deux heures du matin,
et ont déclaré signé avec nous le
présent acte, après lecture faite.

J. Poulcaud

M. Desjardins

nom Noire de la Commun. de Grilbardou
 Soudigné, ce jourd'hui premier Janvier
 mil huit cent quarante huit

(Signature)

Cable Alphabétique des Actes
 contenus au predeur Registre

Naissances.

+ N° 25	Brachard	Leontie Artile	30. s ^{bre}
N° 7	Canon	Barri Sebastian	26 Janvier
+ N° 1 ^{er}	Debeaupuis	Alexandre Siston	12 Janvier
+ N° 10	Fenioux	Auguste Legier	11. Mars
N° 12.	Foy	Elodie Victorine	16 Avril
N° 5	Gosselin	Auguste Adolphe	30 Janvier
N° 8	Koussumé	Deliquieres Auguste Adolphe	5. Mars
+ N° 16	Marin	Elodie Yvonne	29. Mai
+ N° 20	Marin	Auguste Legier	25. s ^{bre}
+ N° 14	Marie	Catherine Adelle	15. Mai
+ N° 11	Vielen	Julie Victor	26. Mars
N° 9	Varasseur	Louis Louis	5. Janvier

Mariages

1848

N° 20	Rufsiere	Charles Victor et	
	Choben	Marie Victorine	30. Mars
N° 24	Carou	Ambroise Auguste et	
	Dubois	Julie	17. s ^{bre}
N° 17	Guyon	Gabriel et	
	Stuyette	Marie Virginie	10. Juin
N° 23	boudant	Jean Victor et	
	Douressant	Antoin Legier	27. s ^{bre}
N° 3	Salmon	Marie Marie et	
	Maurice	Antoine Virginie	31. Janvier
N° 13	Remille	Auguste Stanislas et	
	Chapron	Clair Robert	26. Avril

Décès.

N° 21	Berrier	Joseph Legier Claire	9. s ^{bre}
N° 19	Biarne	Jay Jean	10. Mars
N° 22	Canon	Barri Sebastian	21. s ^{bre}
N° 2	Caré	Marie Marguerite	14. Janvier
N° 18	Cochois	Louis Alphonse	30. Juin
N° 9	Koussumé	Deliquieres Adolphe Auguste	8. Mars
N° 24	Varcoot	Alexandria	21. s ^{bre}
N° 23	Placau	Louis	26. s ^{bre}
N° 14	Varasseur	Julie Francis	20. Mai

N^o 6.

Lussembourg le 27

11 fév^r

Récapitulation

Naissances	12
Mariages	6
Décès	10
<hr/>	
Total	28 Actes.

Certifié sincère et véritable par nous
Maire de la Commune de Trilbardou
le susdigné, ce jour huit cinq Janvier 1863

A. Desjardins

Mairie de Trilbardou